

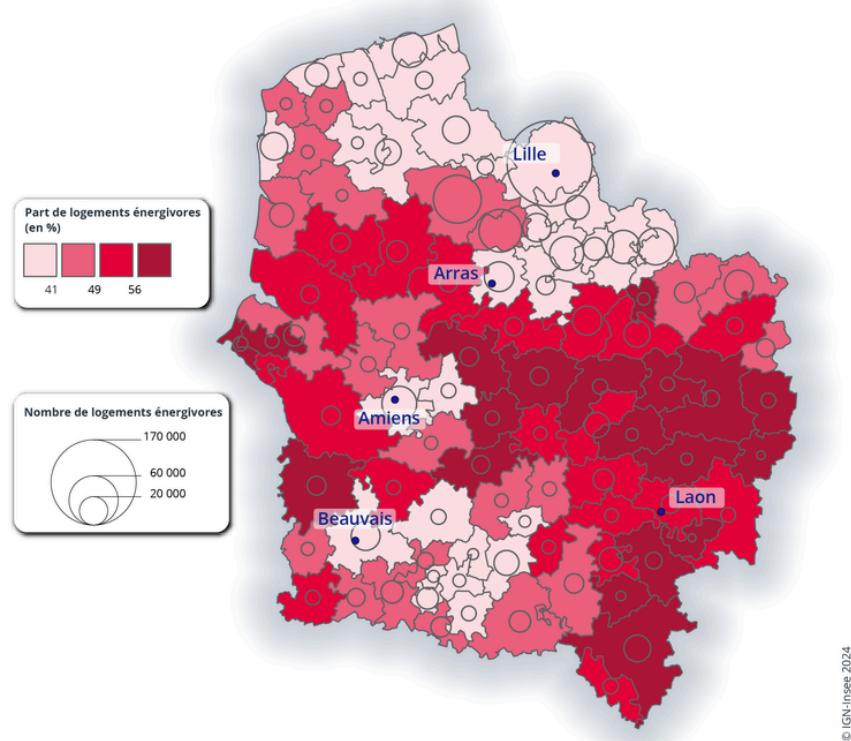
De mauvaises performances énergétiques pour 4 logements sur 10

Insee Analyses Hauts-de-France n° 177, octobre 2024

Communiqué de presse - sous embargo jusqu'au 17 octobre 2024

Dans les Hauts-de-France, en 2022, un million de résidences principales ont un diagnostic de performance énergétique (DPE) classé E, F ou G, soit 42 % des résidences principales de la région. Il s'agit de la 3e part la plus élevée de France de province. En l'absence de rénovation, ces logements pourraient être soumis à des interdictions de mise en location prévues par la loi Climat et Résilience entre 2025 et 2034. Le parc privé, plus ancien que le parc social, est davantage concerné. Le plus faible niveau de vie des propriétaires de la région peut représenter un frein à la rénovation, malgré les aides. Au sein de la région, les territoires ruraux sont particulièrement concernés par les faibles performances énergétiques (nord de l'Aisne, est de la Somme). Bien que globalement plus épargnées, les zones urbaines (Lille, Amiens, agglomérations du littoral, bassin minier...) présentent un volume conséquent de logements à rénover.

Un million de logements énergivores dans la région



Source :Fidéli 2022 ; base des DPE juillet 2022 – juin 2023 de l'Ademe ; calculs Insee.

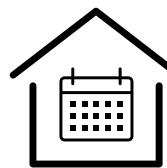
42 % des résidences principales ont un DPE classé E, F ou G
(contre 35 % en province)

26 % des logements étiquetés E
(contre 21 % en province)

16 % des logements étiquetés F ou G
(contre 14 % en province)

Les logements anciens plus souvent énergivores

59 % de logements construits avant 1975



**Parmi eux,
plus d'un sur deux est énergivore**
(contre 9 % de ceux construits après 2000)

De moins bonnes performances énergétiques dans le parc locatif privé que dans le social

Logements classés E, F ou G

Près de 50 % des logements du parc locatif privé
(soit 265 000 logements)



30 % dans le parc social
(soit 157 000 logements)

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :



06 60 51 86 50



communication-hdf@insee.fr